

10 février 2015

Mme Nathalie Labrie
Directrice
Secteur des Ressources humaines
Conseil scolaire francophone de la CB

Chère Mme Labrie,

Récemment nous écrivions au ministère de l'Éducation dans le but d'obtenir une clarification concernant la paie des enseignants à leur retour au travail suite à la grève de l'été dernier, à savoir s'il y avait lieu de les payer pour leur journée de préparation le 19 septembre courant.

Dans sa réponse, le ministère de l'Éducation confirme que le CSF est sur la bonne voie. Il réitère les termes de la convention collective et la position de la BC Public Schools Employers Association soulignant que les enseignants sont payés sur une base annuelle et non journalière.

Je partage avec vous la lettre reçue de la sous-ministre madame Deborah Fayad et vous assure de l'appui du Conseil d'administration dans vos démarches auprès du Syndicat des enseignantes et enseignants du programme francophone.

Veuillez recevoir, Mme Labrie, mes sincères salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Roger Hébert', is positioned above the typed name.

Roger Hébert
Président

PJ : Lettre de Mme Fayad du 30 janvier 2015

